

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2016

Rapport de Gestion intermédiaire 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion intermédiaire consolidé du Groupe pour le premier semestre de l'exercice 2016, ainsi que les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2016.

La présentation des résultats respecte les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par les normes IAS / IFRS. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont établis sur base de principes comptables de continuité.

Comité d'Audit & Corporate Governance

Le comité d'audit est composé de personnes compétentes en matière de gestion financière, de comptabilité et d'audit interne, de droit des sociétés et de corporate governance en les personnes d'Anne Sophie Pijcke, représentante permanente d'OL2EF sprl, et Isabelle Devos, représentante permanente de Sogepa s.a..

Anne Sophie Pijcke est détentrice d'un diplôme de licenciée en droit de l'Université Catholique de Louvain et licenciée en droit fiscal de l'Université Libre de Bruxelles, Directeur juridique d'Euronext Bruxelles, administrateur de l'Institut des Juristes d'Entreprises et de l'Association Européenne du droit bancaire et financier.

Isabelle Devos est diplômée en Administration des Affaires ainsi qu'en Cambisme et Finance internationale ; elle est Conseillère et Analyste de financement d'entreprises à la Sogepa et, en tant que représentante de la Sogepa, administratrices de plusieurs sociétés, cotées ou non. Christian Van Besien est le représentant de Maracuya s.a., Administrateur de Fountain s.a..

Déclaration des personnes responsables

La société Beckers Consulting sprl, représentée par Monsieur Eugeen Beckers, Président, la société Blue Waves Management sprl, Administrateur et CEO, représentée par Monsieur Denis Gallant, et Monsieur Eric Dienst, C.F.O., attestent, conformément à l'article 12 de l'AR du 14 novembre 2007, à leur connaissance, que les états financiers consolidés intermédiaires, établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS), respectent les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par les normes IAS / IFRS et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Fountain S.A. et des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation.

Ils attestent également le fait que, à leur connaissance, le rapport de gestion contient un exposé fidèle des informations exigées par les obligations légales des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé dont notamment celles relatives à l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Résultats du 1er semestre de l'exercice 2016

Dans les premiers six mois de 2016, l'entreprise s'est refocalisée sur son cœur de métier. Elle continue à améliorer son efficacité tout en veillant à l'évolution des coûts de gestion. En même temps, certains développements et projets ont démarré afin de retrouver une croissance profitable du chiffre d'affaires dans les années à venir.

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2016 s'élève à 15,6 M€, en baisse de 0,3 M€ soit une décroissance de 1,7 % par rapport au 30 juin 2015. Cette diminution est due pour l'essentiel à l'attrition sur les clients à faible chiffre d'affaires, principalement sur les gammes capsules. Les nouvelles installations machines demeurent insuffisantes. Toutefois, les nouvelles offres produits ainsi que le nouveau webshop génèrent déjà des résultats qui ne permettent pas encore de redynamiser suffisamment le chiffre d'affaires.

Le cash-flow récurrent d'exploitation (REBITDA) du 1er semestre de l'exercice 2016 est de 1.708 K€ soit 11 % du chiffre d'affaires, à comparer au REBITDA de 1.520 K€, soit 9,6 % du chiffre d'affaires au 1er semestre 2015. Ce cash-flow récurrent d'exploitation est déterminé comme étant le résultat d'exploitation avant produits relatifs aux exercices antérieurs, charges de restructuration des dettes financières, amortissements, provisions, charges de la dette, impôts et charges non récurrentes, mais après réductions de valeur sur actifs courants.

L'évolution positive du cash-flow d'exploitation récurrent résulte principalement de la réduction des coûts opérationnels.

Le résultat opérationnel au 30 juin 2016 est de 363 K€ contre -266 K€ au 30 juin 2015. Le résultat opérationnel est impacté négativement par des charges non récurrentes de 46 K€ (218 K€ au 30 juin 2015). Le résultat opérationnel récurrent s'élève à 409 KEUR.

Le résultat net consolidé du 30 juin 2016 est de 330 K€ contre -421 K€ au 30 juin 2015.

Au 30 juin 2016, le nombre total de titres représentant le capital social de la société Fountain s.a. était de 4.150.900 actions et reste inchangé par rapport au 31 décembre 2015. A cette même date, les capitaux propres consolidés s'élèvent à 6.109 K€, en progression de 333 K€ par rapport au montant de 5.775 K€ au 31 décembre 2015 (provenant principalement du résultat de la période).

La dette financière nette consolidée, à savoir les dettes portants intérêts diminuée de la trésorerie active, 2016 s'élève au 30 juin à 7.842 K€ contre 8.685 K€ au 31 décembre 2015 et 9.671 K€ au 30 juin 2015, soit en diminution de 1.829 K€ sur 12 mois. Le besoin en fonds de roulement a évolué de manière contrastée.

- Du fait de la saisonnalité les créances commerciales sont stables par rapport au 31 décembre 2015 même si, à l'intérieur de celles-ci, les créances commerciales échues sont en nette réduction du fait du travail de recouvrement des factures impayées
- Les stocks ont encore été réduits par centralisation et optimisation des niveaux de stocks dans tous les magasins
- A contrario, les dettes commerciales ont continué à diminuer suite notamment à la réduction du crédit fournisseurs et ce malgré les évolutions positives de la rentabilité au second semestre 2015 et premier semestre 2016. Cette réduction du crédit fournisseurs a généré une consommation de trésorerie et une pression accrue sur cette dernière.

Pour réduire la pression sur la trésorerie résultant notamment de la baisse du crédit fournisseurs, un accord de financement est intervenu entre l'actionnaire de référence QuaeroQ s.a., les banques ING, BNP Paribas Fortis et CBC, la Sogepa (Région Wallonne) et Fountain. Cet accord porte sur les éléments suivants :

- L'échelonnement de l'échéance de remboursement des prêts des banques de 312 KEUR de juin 2016 en 12 mensualités courant de juillet 2016 à juin 2017,

- L'échelonnement de l'échéance de remboursement du prêt de la Sogepa (Région Wallonne) de 83 KEUR de juin 2016 en 12 mensualités courant de juillet 2016 à juin 2017
- Le report de l'échéance de remboursement du prêt de QuaeroQ s.a. de 150 K€ de juin 2016 à juin 2017.

En 2015, la société KBC Commercial Finance avait donné préavis aux contrats d'affacturage des créances commerciales des sociétés Fountain s.a. (BE), Fountain Benelux s.a. (BE), Fountain France Importateur s.a.s. (FR) et Fountain France s.a.s. (FR) avec effet, après reports successifs, au 31/12/2016 pour les deux sociétés françaises et au 30/09/2016 pour les deux sociétés belges.

Par avenant en date du 24 février 2016, le taux de financement des créances des sociétés Fountain s.a. et Fountain Benelux s.a. a été réduit de 90% à 70%.

En date du 16 juin 2016, les sociétés françaises Fountain France Importateur s.a.s. et Fountain France s.a.s. ont chacune signé un contrat d'affacturage de leurs créances avec la société Natixis Factor s.a. suivant lequel les créances cédées sont financées à concurrence de 90% de leur montant, contre 60% dans le cadre du contrat avec KBC Commercial Finance s.a..

Évènements importants survenus après la clôture de la situation semestrielle

Le transfert de l'affacturage des créances des sociétés françaises Fountain France Importateur s.a.s. et Fountain France s.a.s. de KBC Commercial Finance s.a. à Natixis Factor s.a.s. a été réalisé en date du 19 août 2016.

En date du 20 septembre 2016, KBC Commercial Finance s.a. et les deux sociétés belges Fountain s.a. et Fountain Benelux s.a. ont convenu de prolonger sine die leur collaboration sur base d'un taux de financement des créances cédées de 75% au lieu de 70% avec possibilité d'ajuster ce taux de financement en fonction de l'évolution du pourcentage des paiements clients reçus en direct par KBC Commercial Finance. Cette disponibilité permettra aux sociétés du groupe Fountain de faire augmenter le pourcentage de financement en réduisant le nombre et les montants des paiements clients reçus sur d'autres comptes bancaires que ceux du factor.

Dans le cadre du renouvellement d'un important contrat client, le groupe s'est engagé à acquérir des distributeurs de boissons pour un montant de 435 K€. Cet investissement sera financé par un contrat de crédit-bail convenu avec une banque française.

Aucun autre évènement significatif n'est survenu postérieurement au 30 juin 2016.

Perspectives 2016

Le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion considèrent que l'ensemble des mesures déjà implémentées en 2015 et 2016 ainsi que celles en cours de développement devraient permettre à Fountain de retrouver progressivement son équilibre financier.

Exposition du Groupe aux risques et politique de gestion des risques

- **Evaluation des risques**

Le Groupe a défini une méthode d'identification et d'évaluation des risques et de détermination des mesures permettant de réduire ces risques et d'évaluation des risques résiduels. Cette analyse fait l'objet d'une revue périodique et d'ajustements des mesures de réductions des risques. Cette analyse de risque a été examinée par le Comité d'Audit en date du 18 mars 2016.

- **Risques sur le chiffre d'affaires**

Le Groupe Fountain étant intégré verticalement, le chiffre d'affaires du groupe a une influence directe sur le chiffre d'affaires de la société Fountain s.a..

Obsolescence du concept de cartouche

Le concept de la cartouche (produit lyophilisé) date de plus de 40 ans et nécessite une révision. Malgré de nombreuses tentatives, Fountain n'a pas encore été en mesure de redynamiser ce produit qui représente aujourd'hui près de 36 % de son business.

Ce produit est en baisse constante et est le vecteur principal de l'attrition des petits clients, raison principale de la baisse du chiffre d'affaires que l'entreprise connaît depuis de nombreuses années dans cette gamme (-3% au 31/08/2016, -9% en 2015- 12% en 2014, -24 % en 2013 et -14 % en 2012). Toutefois, un ralentissement de l'érosion est constaté depuis plusieurs mois et laisse espérer un retour à une possible évolution positive à confirmer. Par ailleurs, de nombreux clients « cartouches » sont eux-mêmes propriétaires de leur machine. Ils ne sont dans ce cas que très rarement liés par contrat à Fountain. Ceci facilite l'abandon du système et explique l'érosion constante constatée sur ce type de solution.

Absence partielle de contrats clients

Dans la mesure du possible, les nouveaux clients s'engagent sous contrat pour une durée de 2 à 5 ans avec une durée moyenne de 42 mois. Il n'est cependant pas toujours possible d'obtenir un tel engagement des clients sur une période définie. Dans certains cas, les solutions proposées sont installées sans engagement contractuel de durée. Au global, dans l'ensemble des gammes Fountain, à savoir « cartouches » et autres, environ 45 % des clients ne sont pas liés contractuellement. Dans ce type de situation, la pérennité du client est évidemment plus précaire. Mais ce même type de situation permet également d'entrer en relation avec des clients non liés à leur fournisseur. La dispersion du chiffre d'affaires sur un nombre très important de clients permet de limiter l'impact de ces pertes de clients qui sont par ailleurs compensées, à ce jour encore insuffisamment, par le gain de nouveaux clients.

Attrition du chiffre d'affaires sur la clientèle existante

La combinaison des deux facteurs décrits ci-dessus constitue un risque réel de non réalisation du développement du chiffre d'affaires tel que prévu. Le budget 2016 prévoit, outre le développement du chiffre d'affaires par la redynamisation des équipes commerciales existantes, la réduction de l'attrition du chiffre d'affaires sur la clientèle existante. Cette attrition a été historiquement importante même si les évolutions récentes montrent une amélioration à confirmer (-2,5% au premier semestre 2016, -1,9 % en 2015, -3,1% au second semestre 2014, -7% au premier semestre 2014 et -9,4 % en 2013). Elle résulte essentiellement de la perte de chiffre d'affaires sur des clients à faible, voire très faible chiffre d'affaires annuel (moins de 300 EUR ou moins de 150 EUR par an). La base de la clientèle comprend en effet une part importante de clients à chiffre d'affaires annuel limité qu'il importe de fidéliser. A défaut, le chiffre d'affaires réalisé avec de nouveaux clients ne peut compenser l'attrition du chiffre d'affaires sur la clientèle existante.

La réalisation de l'objectif d'augmentation du chiffre d'affaires est une condition essentielle pour atteindre la rentabilité opérationnelle attendue, notamment en termes d'Ebitda, et respecter les engagements pris à l'égard des banques dans le cadre des financements obtenus (cf. point c. ci-après). A défaut, ces financements pourraient être remis en cause par les bailleurs de fonds. A fin juin 2016, le chiffre de la facturation présente un retard de quelque 3,9% par rapport au budget et un retard de 1,9% vis-à-vis de l'année dernière à périmètre constant. Le retard par rapport au budget résulte d'un décalage dans la redynamisation en cours des équipes commerciales sur les nouvelles formules commerciales proposées. Le niveau d'attrition des clients de moins de 600 Euros de chiffre d'affaires annuel reste important, provoquant une baisse de l'activité des produits en cartouches.

- **Risque de trésorerie**

La Société recourt à des financements externes auprès d'institutions financières telles que des banques.

Par rapport à sa structure bilancière et de compte de résultats, le niveau d'endettement financier net du Groupe Fountain s'élève à 38 % du total bilan au 30 juin 2016 contre 40 % à au 30 juin 2015 et à 4,6 fois le REBITDA (cf. définition ci-après) au 30 juin 2016 contre 6,4 fois le REBITDA à fin juin 2015. Le ratio de l'endettement net sur REBITDA s'est amélioré par rapport à la période précédente principalement à la suite de l'augmentation du REBITDA au premier semestre 2016 et compte tenu des remboursements périodiques sur la dette existante.

Dans le cadre des contrats de financements bancaires, le Groupe Fountain s'est contractuellement engagé à respecter certains ratios et autres limites qui sont détaillées en note 23 aux comptes consolidés au 31.12.2015. De manière synthétique, ces covenants sont les suivants :

Année	2014		2015		2016		2017		2018	
	30-juin	31-déc								
Ratio Dettes financières nettes sur Ebitda avec 15 % de marge inclus	8,8	3,9	12,3	4,2	5,2	1,8	1,9	0,5	0,3	-0,3
Ratio EBIT (Résultat d'exploitation) sur coûts de la dette avec 15 % de marge inclus	-3,9	-2,2	-3,9	-1,8	2,1	4,5	10,3	13,2	19,3	20,8

En cas de non-respect des covenants par le Groupe Fountain, les crédits des banques ING Belgique, BNP Paribas Fortis et CBC Banque pourraient être dénoncés ou devraient être renégociés dans la mesure des possibilités. Des mesures de restructuration complémentaires devraient à tout le moins être prises pour ramener le groupe dans des paramètres financiers acceptables pour ses bailleurs de fonds.

Depuis juin 2013, le groupe recourt à l'affacturage ou « factoring » de ses créances commerciales en vue de dégager des financements. Les financements obtenus via ces accords sont présentés au bilan au titre de dettes courantes portant intérêt, i.e. dettes financières. Le taux de dilution des paiements des clients est un paramètre de détermination du pourcentage de financement des créances. Un accroissement des paiements des clients sur des comptes bancaires autres que ceux des factors entraîne une diminution du financement des sociétés.

- **Risque relatifs aux litiges**

Le groupe est confronté à plusieurs litiges de différentes natures.

Dans les 3 affaires relatives au détournement de fonds pour un montant total de 1.130 K€ survenus dans une filiale de 2005 à 2008, le groupe est demandeur et a obtenu des dédommagements à ce jour pour un montant total de 688 K€. Dans le futur, il ne pourrait éventuellement qu'obtenir des dédommagements complémentaires.

En matière fiscale, au 31 décembre 2015, un seul litige restait dans les comptes du groupe, à savoir une dette de 224 K€ de rectification TVA qui, bien qu'une procédure d'appel a été introduite en 2015, a fait l'objet d'un plan de paiement sur 12 mois d'avril 2015 à mars 2016 et dont le solde au 30 juin 2016 est totalement apuré.

Quelques litiges sociaux et licenciements sont actuellement en cours. Des provisions ont été constituées pour 97,5 K€ au 30 juin 2016 (281,0 K€ au 31/12/2015) au cas par cas sur base de l'issue attendue de ces derniers. Ces dossiers, au nombre inférieur à 10, devraient pouvoir être clôturés dans les 24 mois suivant le 30 juin 2016, sauf éventuelle procédure en appel.

Une douzaine de litiges commerciaux sont actuellement en cours mais sont peu significatifs. Des provisions à hauteur de 91 K€ au 30 juin 2016 (91 K€ au 31/12/2015) ont été constituées pour ces dossiers.

- **Risque de taux d'intérêts**

Les financements sont contractés soit à taux fixe, soit à taux flottant. Le montant total des financements à taux flottant (Euribor + marge bancaire) au 30 juin 2016 s'élève à 7.196 K€ (8.435 K€ au 31/12/2015)

Pour les financements à taux flottant, Fountain couvre partiellement ce risque par des contrats IRS. À ce titre, le Groupe Fountain a couvert partiellement son risque d'intérêts au moyen d'un IRS dont le montant nominal est de 2.431.452,63 € au 30 juin 2016 (2.836.596,49 € au 31 décembre 2015). Ce contrat arrivera à échéance le 28 juin 2019. Au 30 juin 2016, la partie des dettes financières à taux flottant (Euribor + marge) non couverte par un contrat de couverture de taux d'intérêt s'élève 4.765 K€ (5.598 K€ au 31 décembre 2015).

Une hausse des taux d'intérêts aurait un impact significatif sur les charges financières de Fountain. A titre d'exemple, une augmentation du taux de base de 100 point de base entraînerait une augmentation des charges des dettes financières de 47,7 K€. Or, en application des conventions bancaires signées dans le cadre de la consolidation des financements bancaires, Fountain s'est engagée à respecter un ratio Ebit sur coût de la dette financière (cf. supra). Le non-respect de cet engagement serait constitutif d'une rupture des financements bancaires. Ce risque sera réduit par la couverture à terme des taux d'intérêts sur les dettes financières.

- **Risque de devise**

Le Groupe Fountain étant principalement actif dans des pays de la zone Euro, à l'exception pour l'essentiel de sa filiale au Danemark, l'exposition au risque de change est peu significative et aucune couverture n'est prise en ce domaine.

- **Risque alimentaire**

Du fait de son activité de vente, de location et de mise à disposition de machines à boissons froides et chaudes à base de produits lyophilisés ou en grain, le Groupe Fountain est exposé aux risques alimentaires. À ce titre, le Groupe Fountain se fournit en produits uniquement auprès de producteurs certifiés et n'opère aucun traitement des produits à l'exception, dans certains cas, de leur reconditionnement dans le respect des normes applicables. Par ailleurs, le Groupe Fountain vend, loue ou met à disposition des distributeurs de boissons fabriqués par des fournisseurs spécialisés en application des normes requises pour les pays dans lesquels ces machines sont commercialisées. Compte tenu de son secteur d'activité, Fountain qui gère le conditionnement de certains produits, fait régulièrement l'objet de contrôles par l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire). Les recommandations de l'AFSCA sont normalement assorties d'un délai de mise en place ou de régularisation. Fountain suit les recommandations de l'AFSCA et procède aux modifications et au besoin aux régularisations nécessaires. Les agrémentations octroyées de l'AFSCA à Fountain sont disponibles sur le site de l'AFSCA (www.afsca.be).

- **Risque de fluctuation des prix d'achats**

L'activité de Fountain est soumise au risque de fluctuation plus ou moins importante des cours du café ou du cacao qui peuvent avoir un impact sur le prix d'achat des produits et donc sur la marge brute. La part de la matière première dans le produit lyophilisé acheté est de l'ordre de 15%, l'essentiel du coût du producteur étant le processus de lyophilisation en lui-même. L'impact net des fluctuations des prix sur les marchés du café et du cacao est donc très atténué pour Fountain. L'approvisionnement en produits et en machines fait, dans certains cas, l'objet de fixation de prix avec ses fournisseurs sur des périodes n'excédant pas l'année. Au 30 juin 2016, aucun accord de prix à moyen ou long terme n'avait été conclu. Le groupe ne recourt pas à des instruments de couverture de prix d'achat. Enfin, les variations de prix d'achats sont en général répercutées dans le prix de vente. Ceci est confirmé par la stabilité dans le temps des marges de Fountain.

- **Préservation des actifs en clientèles**

Le Groupe Fountain loue et met à disposition de ses clients des distributeurs de boissons qui restent ses actifs propres. Le risque de pertes et de dommages à ses machines disséminées chez des milliers de clients en France, au Danemark et au Benelux est circonscrit par un suivi régulier des contrats des machines placées en clientèle et par les visites régulières des vendeurs produits et des techniciens de maintenance chez les clients. Ce risque étant réparti sur un grand nombre de clients, son importance est limitée.

- **Risque de non-recouvrement de créances commerciales**

Le chiffre d'affaires de la Société est réalisé pour l'essentiel en B2B par ses propres filiales et sous-filiales. Les accords de factoring ne comprennent pas de clause d'assurance-crédit. Les créances impayées sont à charge du groupe. La facturation régulière des clients porte sur la location éventuelle des machines et les consommations de produits. La plus grande partie des clients du groupe est constituée de petites et moyennes entreprises, le montant moyen des factures émises est donc très limité de même que l'encours par client. Le suivi régulier des retards de paiement et l'arrêt rapide des livraisons en cas de retard de paiement permet de circonscrire rapidement les montants à risques. En conséquence, la Société ne couvre pas ses créances contre le risque de défaillance financière de ses clients B2B. Une partie du chiffre d'affaires (environ 12,4% au 30 juin 2016) est réalisée avec environ 15 distributeurs indépendants français, 5 néerlandais, 1 belge et quelques autres distributeurs européens et non européens. Un suivi régulier des créances sur ces distributeurs et une relation de longue date avec ces derniers permettent de réduire les risques de non recouvrement. Le taux historique de pertes sur créances commerciales est inférieur à 1 % sur un passé récent.

- **Risque informatique**

La concentration de toutes les filiales sur un seul et même système informatique centralisé rend le Groupe Fountain plus dépendant du bon fonctionnement et de la sécurité de ce système et de la disponibilité des données qui y sont enregistrées. En conséquence, les systèmes de sauvegarde, de dédoublement et de redémarrage du système en cas de désastre grave ont été redéfinis et renforcés. Ainsi, le système mis en place assure au Groupe Fountain un RTO (« recovery time objective » ou temps de récupération des données) de 48 heures et un RPO (« recovery point objective » ou période maximale de données perdues) de 24 heures.

La seule société dont les données ne sont pas gérées par le système informatique central de Fountain est Fountain Danmark A/S, dont le système est hébergé et sauvegardé chez un hébergeur indépendant.

Bien que suivi de manière attentive, ce risque est considéré comme ayant une probabilité faible d'occurrence.

- **Système contrôle interne et de gestion des risques des sociétés consolidées**

Le système de contrôle interne mis en place dans l'ensemble des sociétés reprises dans le processus d'établissement des comptes consolidés se caractérise par les éléments suivants :

- Établissement d'un budget annuel mensualisé pour chaque région /entité constituant le Groupe,
- Engagement du Groupe sous condition de doubles signatures dans les limites des pouvoirs définis par le conseil d'administration du Groupe et principalement délégués aux membres du Comité de Gestion et aux Business Unit Managers,
- Système de procédures internes visant à garantir le bon fonctionnement du Groupe,
- Analyses périodiques (hebdomadaires, mensuelles suivant les informations) de l'évolution des différentes entités du Groupe par le Contrôle de Gestion et le Comité de Gestion,
- Rapports aux réunions périodiques du Comité d'Audit.

- **Opérations avec les parties liées**

Conformément aux recommandations du Code belge de Gouvernance d'Entreprise, la société a adopté des règles de conduite relatives aux opérations avec une personne liée qui contiennent des exigences applicables aux membres du Conseil et au Comité de Gestion, en plus des exigences en matière de conflits d'intérêts. Comme indiqué dans le rapport de gestion au 30 juin 2015, un prêt de QuaeroQ a été mis en place le 30 juin 2015 pour un montant de 300.000 €, dont 150.000 € remboursables au 30 juin 2017 et 150.000 € remboursables au 30 juin 2019.

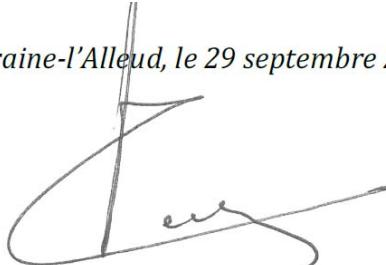
En 2013, le Groupe Fountain a mis en place des plans d'options sur actions de respectivement 100.000 et 10.000 pour respectivement le CEO et le CFO. En 2013, respectivement 33.333 et 3.333 options ont été attribuées avec un prix d'exercice de 8,12 euros. En juin 2014, 33.333 nouvelles options ont été attribuées au CEO au prix de 2,66 €. Les options ne peuvent pas, en principe, être exercées avant un délai de trois ans, sauf en cas d'offre publique d'achat où elles peuvent être exercées immédiatement. Aucun plan d'option n'a été octroyé en 2015 et au 1^{er} semestre 2016

- **Corporate governance**

Le Comité d'Audit se réunit au minimum 4 fois par an.

Au 1^{er} semestre 2016, le Comité d'Audit s'est réuni 3 fois en date des 22 février, 8 mars, et 14 juin. Une autre réunion a été tenue les 1^{er} septembre 2016. Les commissaires aux comptes statutaires et consolidés ont assisté à 3 de ces 4 réunions.

Braine-l'Alleud, le 29 septembre 2016, pour le Conseil d'Administration,



*Beckers Consulting sprl,
Président
Représenté par Eugen Beckers*



*Blue Waves Management sprl,
Administrateur et CEO,
Représenté par Denis Gallant*

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

Etat consolidé de la situation financière – en milliers d'EUR	Notes	30/06/16	30/06/2015 Restated	31/12/2015 Restated
ACTIFS				
I. ACTIFS NON COURANTS		14.320	16.535	15.367
1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3.535	4.544	4.127
1.1 Immobilisations corporelles en cours de production				
1.2 Terrains et constructions		557	609	583
1.3 Installations, machines et outillage		117	196	60
1.4 Agencements et accessoires		240	245	261
1.5 Autres immobilisations corporelles		2.622	3.493	3.222
2. Immobilisations incorporelles		8.823	10.053	9.437
2.1 Goodwill	10	5.329	5.329	5.329
2.2 Fonds de Commerce		3.331	4.392	3.898
2.3 Autres immobilisations incorporelles		162	331	209
dont logiciel informatique SAP		159	326	205
3. Participations dans des entreprises liées				
4. Participations dans des coentreprises				
5. Participations mises en équivalence				
6. Actifs d'impôts différés		1.725	1.698	1.559
7. Autres immobilisations financières		238	240	244
7.1 Actions		0	4	0
7.2 Titres, autres que des actions				
7.3 Prêts				
7.4 Autres actifs financiers		238	236	244
II. ACTIFS COURANTS		6.584	7.501	7.201
9. Actifs non-courants et groupes d'actifs à céder détenus en vue de la vente				
10. Stocks		1.942	2.126	1.773
11. Autres actifs financiers courants		0	0	0
12. Actifs de couverture (courants)				
13. Actifs d'impôt exigibles		587	489	597
14. Clients et autres débiteurs (courant)		3.469	3.621	3.416
14.1 Clients		3.374	3.466	3.326
14.2 Autres débiteurs		96	155	90
15. Trésorerie et équivalents de trésorerie		331	1.029	1.217
16. Autres actifs courants		255	236	198
TOTAL DE L'ACTIF		20.904	24.036	22.568

Etat consolidé de la situation financière – milliers d'EUR	Notes	30/06/16	30/06/2015 Restated(*)	31/12/2015 Restated(*)
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
I. TOTAL DES CAPITAUX PROPRES				
A.Capitaux propres				
1. Capital libéré		7.645	7.645	7.645
1.1. Capital social		7.645	7.645	7.645
1.2. Primes d'émission		0	0	0
2. Capital souscrit non appelé				
3. Réserves		-1.536	-2.498	-1.869
3.1. Réserves consolidées		-1.508	-2.463	-1.838
3.2. Réserves IRS		-25	-34	-31
3.3 Ecarts de conversion		-3	0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES GROUPE		6.109	5.147	5.776
B. Intérêts non contrôlés		0	0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		6.109	5.147	5.776
II. PASSIFS				
A. Passifs non courants				
4. Passifs non courants portant intérêts	4, 7, 11	4.653	7.027	5.707
5. Passifs non courants ne portant pas intérêts		4.119	5.976	4.964
6. Provisions non courantes		188	320	372
7. Obligations non courantes résultant des avantages postérieurs à l'emploi		306	357	306
8. Instruments de couverture non-courant		38	52	47
9. Passifs d'impôts différés		0	285	0
10. Fournisseurs et autres crébiteurs non-courants		2	35	18
11. Autres passifs non-courants			2	0
B. Passifs courants		10.142	11.862	11.085
12. Passifs inclus dans des groupes à céder détenus en vue de la vente				
13. Passifs courants portant intérêts		4.054	4.725	4.937
14. Passifs courants ne portant pas intérêts				
15. Produits différés courants				
16. Provisions courantes				
17. Obligations courantes résultant des avantages				
18. Instruments de couverture courants				
19. Passifs d'impôts exigibles		500	973	426
20. Fournisseurs et autres crébiteurs courants		5.061	5.627	5.178
21. Autres passifs courants		527	537	545
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		20.904	24.036	22.568

(*) La diminution de capital par absorption des pertes décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Fountain S.A. du 25 mai 2015 n'a pas été reflétée dans les comptes consolidés publiés en juin 2015 et décembre 2015. Un restatement de 2015 est opéré afin de corriger la répartition des fonds propres en 2015.

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE - en milliers d'EUR	Notes	30/06/16	30/06/15
1. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		15.606	15.855
1.1. Ventes de biens		15.592	15.855
1.2. Produits provenant des redevances		14	
2. AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS		159	235
2.1. Intérêts		159	235
2.2. Autres produits opérationnels			
3. CHARGES OPERATIONNELLES		-15.401	-16.357
3.1. Matières premières et consommations utilisées		-4.743	-5.016
3.2. Variation de stocks de produits finis et de travaux en cours		0	0
3.3. Frais de personnel		-5.443	-5.761
3.4. Dotations aux amortissements		-1.372	-1.622
3.5. Pertes de valeur	11	159	354
dont perte de valeur sur stocks		158	286
dont perte de valeur sur clients		0	69
dont perte de valeur sur immobilisations		0	0
3.6. Autres charges opérationnelles		-4.001	-4.313
dont dotation/reprise de provision		183	332
4. RESULTAT OPERATIONNEL		363	-266
5. PROFIT (PERTE) SUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE			
6. PROFIT (PERTE) SUITE A LA DECOMPTABLISATION D'ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE			
7. PROFIT (PERTE) SUR CESSIONS D'ACTIFS NON-COURANTS NON DETENUS EN VUE DE LA VENTES		0	0
8. CHARGES FINANCIERES		-101	-159
Dont coûts des financements		-101	-159
9. PROFIT (PERTE) SUR INVESTISSEMENTS (INSTRUMENTS FINANCIERS SAUF COUVERTURE)			
10. QUOTE-PART DANS LE RESULTAT NET DES PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE			
11. AUTRES PRODUITS NON OPERATIONNELS		0	0
12. AUTRES CHARGES NON OPERATIONNELLES		0	0
13. RESULTAT AVANT IMPOTS		262	-425
14. CHARGES (PRODUITS) D'IMPOTS SUR LE RESULTAT		68	4
15. RESULTAT APRES IMPOTS PROVENANT DES ACTIVITES POURSUIVIES		330	-421
16. RESULTAT APRES IMPOTS DES ACTIVITES ABANDONNEES			
17. RESULTAT DE LA PERIODE		330	-421
17.1. Attribuable aux intérêts non contrôlés			
17.2. Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère		330	-421

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL - en milliers d'EUR	Notes	30/06/16	30/06/15
RESULTAT DE LA PERIODE		330	-421
18. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		3	13
Autres éléments non reclassés en résultat ultérieurement			
18.1. Ecart de conversion		-3	2
18.2. Gains (pertes) résultant de la variation de juste valeur comptabilisé(s) en capitaux propres		6	11
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE		333	-408
I. RESULTAT PAR ACTION en €			
Nombre d'actions		4.150.900	4.150.900
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		4.150.900	4.150.900
1. Résultat de base pondéré par action			
1.1. Résultat de base pondéré par action provenant des activités poursuivies		0,08	-0,10
1.2. Résultat de base pondéré par action pondéré provenant des activités abandonnées		0,00	0,00
Nombre d'actions diluées		4.150.900	4.150.900
1. Résultat dilué par action			
1.1. Résultat dilué par action provenant des activités poursuivies		0,08	-0,10
1.2. Résultat dilué par action provenant des activités abandonnées		0,00	0,00

TABLEAU RESUME DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE - en milliers d'EUR	Notes	30/06/16	30/06/15
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat de l'exercice		330	-421
- dont impôts sur le résultat de la période		68	4
- dont charges d'intérêts		-101	-159
- dont produits d'intérêts		0	0
Dotations aux amortissements		1.372	1.622
Dotation (reprise) aux réductions de valeur		0	0
Dotation (reprise) des provisions		-183	-332
Profit (perte) sur cessions d'actif (-)		-13	24
Profits (pertes) de change (-)		10	4
Production immobilisée			
Variation des éléments différés		-169	-87
Résultat opérationnel des activités		1.347	810
Variation des créances		-44	-30
Variation des stocks		-168	172
Variation des comptes de régularisation actif		-57	-40
Variation des dettes commerciales		-10	-248
Variation des dettes fiscales et sociales		-68	383
Variation des autres dettes		-18	153
Variation des comptes de régularisation passif		-18	47
Variation des dettes découlant de l'affectation		0	0
Variation du besoin en fonds de roulement (augmentation)		-383	438
Flux de trésorerie des activités opérationnelles nets		965	1.248
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (-)		-13	-10
Acquisitions d'immobilisations corporelles (-)		-161	-239
Acquisitions d'immobilisations financières (-)		0	0
Cessions d'immobilisations incorporelles (+)		0	63
Cessions d'immobilisations corporelles (+)		22	92
Cessions d'immobilisations financières (+)		0	2
Remboursement cautions (+)		6	29
Flux de trésorerie d'investissement nets		-147	-62
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Variation nette des emprunts (augmentation +)	8	-1.704	-1.262
Nouveaux emprunts		412	813
Remboursements d'emprunts		-1.418	-1.918
Variation des dettes établissements de crédit		-698	-156
Dividendes versés (-)	12	-1.704	-1.262
Flux de trésorerie de financement nets		-886	-76
FLUX DE TRESORERIE TOTAUX DE LA PERIODE			
RECONCILIATION AVEC L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE			
Solde d'ouverture		1.217	1.106
Flux de trésorerie taux de la période		-886	-76
Ecarts de conversion		0	
Solde de clôture (*)		331	1.029
(*) composé de			
- Autres actifs financiers courants		0	0
- Trésorerie et équivalents de trésorerie		331	1.029

ETAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES - en milliers d'EUR	Notes	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Parts des actionnaires Fountain	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2014		14.849	0	-9.294	5.555		5.555
Augmentation - Diminution de capital		0			0		0
Dividendes							0
Résultat période				-421	-421		-421
Profit non comptabilisé en compte de résultats (conversion devises étrangères)				11	11		11
Autres augmentations (diminutions)				2	2		2
Solde au 30/06/2015		14.849	0	-9.702	5.146	0	5.146
Augmentation - Diminution de capital		-7.204		7.204	0		0
Dividendes							0
Résultat période					0		0
Profit non comptabilisé en compte de résultats (conversion devises étrangères)					0		0
Autres augmentations (diminutions)					0		0
Solde au 30/06/2015 - Restated		7.645	0	-2.498	5.146	0	5.146
Augmentation - Diminution de capital							0
Dividendes							0
Résultat période				625	625		625
Profit non comptabilisé en compte de résultats (conversion devises étrangères)				0	0		0
Autres augmentations (diminutions)				4	4		4
Solde au 31/12/2015 - Restated		7.645	0	-1.869	5.776	0	5.776
Augmentation - Diminution de capital							0
Dividendes							0
Résultat période				330	330		330
Profit non comptabilisé en compte de résultats (conversion devises étrangères)				-3	-3		-3
Autres augmentations (diminutions)				6	6		6
Solde au 30/06/2016		7.645	0	-1.536	6.109	0	6.109

La diminution de capital par absorption des pertes décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Fountain S.A. du 25 mai 2015 n'a pas été reflétée dans les comptes consolidés publiés en juin 2015 et décembre 2015. Un restatement de 2015 est opéré afin de corriger la répartition des fonds propres en 2015.

Notes aux comptes consolidés

Note 1 : Informations générales

Fountain S.A. est une société anonyme de droit belge, dont les principaux actionnaires sont mentionnées en note 28 des états financiers annuels consolidés 2015. L'adresse du siège sociale de la société est :

Avenue de l'Artisanat 17 - 1420 Braine-l'Alleud
Registre des personnes morales Nivelles
TVA: BE 0412.124.393

Note 2 : Déclaration

La société Beckers Consulting sprl, représentée par Monsieur Eugeen Beckers, Président, la société Blue Waves Management sprl, Administrateur et CEO, représentée par Monsieur Denis Gallant, et Monsieur Eric Dienst, C.F.O., attestent, conformément à l'article 12 de l'AR du 14 novembre 2007, qu'à leur connaissance, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés, sont établis conformément à la normes IAS 34 « Information financière intermédiaires » telle qu'adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Fountain S.A. et des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation.

Ils attestent également le fait que, à leur connaissance, le rapport de gestion contient un exposé fidèle des informations exigées par les obligations légales des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé dont notamment celles relatives à l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Note 3 : Méthodes comptables

- Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes de FOUNTAIN S.A. (Fountain Industries Europe S.A. ou FIESA) ainsi que ceux de toutes les entreprises qu'elle contrôle directement ou indirectement après élimination des transactions réciproques. Les comptes consolidés sont préparés en accord avec les règles des IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee). Lorsque des éléments d'actif, de passif ou de résultats des états financiers des entreprises comprises dans la consolidation ne sont pas évalués selon les normes internationales, ils font l'objet, pour les besoins de la consolidation, du retraitement nécessaire. En ce qui concerne les sociétés associées, ces retraitements ne sont effectués que pour autant que l'information soit disponible.

- Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements appliqués par le Groupe

Le Groupe a appliqué au cours de cette période les Normes et Interprétations, nouvelles ou révisées, émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB adoptées par l'Union Européenne, pertinentes pour ses activités et applicables à son exercice comptable démarrant le 1er janvier 2016. Le Groupe n'a appliqué anticipativement aucune nouvelle Norme ni Interprétation présentant une date d'entrée en vigueur ultérieure au 30 juin 2016.

Les Normes, Interprétations et Amendements suivants, émis par l'IASB et l'IFRIC, sont entrés en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016 :

- Améliorations annuelles – cycle 2010-2012 (émises par l'IASB en décembre 2013)
- Améliorations annuelles – cycle 2012-2014 (émises par l'IASB en septembre 2014)
- IAS 1 Présentation des états financiers — Amendement relatif à l'initiative de fourniture d'informations (décembre 2014)
- IAS 16 Immobilisations corporelles — Amendements visant à clarifier les modes d'amortissement acceptables (mai 2014)
- IAS 19 Avantages du personnel — Amendements relatifs aux contributions du personnel dans les plans à prestations définies (novembre 2013)
- IAS 27 Etats financiers individuels — Amendements rétablissant la mise en équivalence comme une option de comptabilisation des participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées dans les états financiers individuels de l'entité (août 2014)
- IAS 38 Immobilisations incorporelles — Amendements visant à clarifier les modes d'amortissement acceptables (mai 2014)

L'adoption de ces nouvelles Normes, Amendements et Interprétations n'a entraîné aucun changement majeur dans les principes comptables appliqués au sein du Groupe.

Normes et Interprétations émises mais non encore entrées en vigueur au cours de cet exercice

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer anticipativement les Normes, Interprétations et Amendements suivants, émis mais pas encore entrés en vigueur au 30 juin 2016.

- IFRS 2 Paiement fondé sur des actions — Amendements relatifs à la clarification de la classification et mesures des paiements fondés sur des actions (juin 2016) *
- IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir (décembre 2011) — Report d'application effective d'IFRS 9 et obligations d'information transitoires*
- IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir (novembre 2013) — Informations complémentaires à fournir dans le cas de comptabilisation de couverture découlant de l'application d'IFRS 9*
- IFRS 9 Instruments financiers : Présentation et mesure des actifs financiers (émission originale en juillet 2014 et modifications ultérieures) *
- IFRS 10 Etats financiers consolidés — Amendements relatifs à la vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son associée ou une coentreprise (septembre 2014) *
- IFRS 10 Etats financiers consolidés — Amendement relatif à l'exception à la consolidation des entités d'investissement (décembre 2014)*
- IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités — Amendement relatif à l'exception à la consolidation des entités d'investissement (décembre 2014) *
- IFRS 14 Comptes de report réglementaires (émission en janvier 2014) *
- IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients (émission en mai 2014) *
- IFRS 16 Contrats de location (émission en janvier 2016) *
- IAS 7 Etat des flux de trésorerie — Amendement résultat de la réflexion globale sur la présentation des états financiers (« Disclosure Initiative ») (janvier 2016) *
- IAS 12 Impôts sur le résultat — Amendements visant à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (janvier 2016) *
- IAS 28 Investissements dans des entreprises associées et des coentreprises — Amendements relatifs à la vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son associée ou une coentreprise (septembre 2014)*

- IAS 28 Investissements dans des entreprises associées et des coentreprises — Amendement relatif à l'exception à la consolidation des entités d'investissement (décembre 2014)*
- IAS 39 – Instruments Financiers : Comptabilisation et Mesure — Amendements pour la poursuite de la comptabilité de couverture lors de l'application d'IFRS 9 (novembre 2013)*

* Non encore approuvé par l'UE au 30 juin 2016

Aucun impact significatif n'est attendu sur les états financiers futurs du Groupe des autres nouvelles Normes, Interprétations et Amendements, entrant en vigueur après le 1er janvier 2016, et n'ayant pas été appliquées de manière rétroactive au 30 juin 2016.

Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés dont le Groupe détient le contrôle, ce qui est le cas lorsqu'il détient plus de 50% du capital ou la majorité dans les organes de décisions, sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Les sociétés dont le Groupe possède une participation significative sans pour autant bénéficier d'un contrôle total, sont intégrées selon la méthode de mise en équivalence.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe possède une participation peu significative ou dont la contribution au Groupe est non matérielle, ne sont pas consolidées sont les suivantes :

- Fountain Consumer Appliances Ltd, basée à Madras en Inde dont la participation du Groupe est de 17,98% pour laquelle le Groupe ne dispose d'aucune information financière.
- Fountain Sud SARL, basée dans le Sud de la France, sans activité et en liquidation, dont le Groupe possède 100% des actions.
- Fountain Coffee Systems Finland OY, société basée à Helsinki en Finlande, sans activité depuis fin 2004, dont le Groupe possède 100% des actions.

Aucun changement de périmètre n'est intervenu ni durant l'année 2015 ni durant le premier semestre 2016

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation appliquées au 30 juin 2016 sont identiques à celles adoptées pour l'établissement des états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2015, sauf en ce qui concerne les nouvelles normes et amendements aux normes applicables au 1^{er} janvier 2016.

Cependant, en janvier 2015, un accord de collaboration a été convenu entre la filiale de distribution Fountain France s.a.s. et la société française de financement Locam s.a.s., filiale du groupe bancaire Crédit Agricole, par lequel Fountain vend à Locam les distributeurs de boissons donnés par cette dernière en location simple aux clients de Fountain. La société Locam devient ainsi pleinement propriétaire de la machine de distribution et elle assume seule le risque de défaillance du client sans recours possible auprès de Fountain France s.a.s.. En conséquence, ces opérations sont traitées comme de simples ventes de machines. Le revenu et le coût de la vente sont reconnus à la date de facturation consécutive à l'installation de la machine chez le client final.

Note 4 : Indicateurs de performance alternatifs (Alternative Performance Measure – « APM »)

Il s'agit d'un indicateur de performance alternatif (APM). Afin de mieux refléter sa performance opérationnelle, le Groupe utilise des APM. Ces APM sont des indicateurs de performances non définis par les normes IFRS. Les APM présentés n'ont pas plus d'importance que les indicateurs définis par les normes IFRS.

Les principaux indicateurs alternatifs de performances utilisés par le groupe sont :

- EBIT ou Résultat d'exploitation correspond au résultats avant charges et produits financiers, et charges et produits fiscaux
- L'EBITDA ou Cash-Flow d'exploitation est déterminé comme étant le résultat d'exploitation avant produits relatifs aux exercices antérieurs, charges de restructuration des dettes financières, amortissements, provisions, charges de la dette, impôts et charges non récurrentes, mais après réductions de valeur sur actifs courants.
- Les « Eléments non récurrents » sont les charges et revenus à caractère exceptionnel et non répétitif de par leur survenance par référence à l'activité normale récurrente de l'entreprise, tels que par exemple coûts et revenus relatifs à la vente ou l'achat de société ou d'activité, coûts de restructuration ou de réorganisation ponctuelle et significatif de par son ampleur.
- La dette financière nette consolidée correspondant à la somme des dettes portants intérêts diminuée de la trésorerie active, en ce compris les éventuels plans de paiement de dettes fiscales et sociales.

Note 5 : Information sectorielle

En application de l'IFRS 8 et conformément à la décision du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit du 4 juin 2009, le Groupe considère n'être actif que dans un seul segment opérationnel à savoir le marché des boissons en entreprises et que dans un seul secteur géographique.

Le Groupe Fountain réalise plus de 95% de son chiffre d'affaires sur le marché européen, il n'y a donc qu'un seul segment géographique. Lorsque l'activité hors Europe dépassera les 10%, un segment secondaire supplémentaire sera créé. L'intégralité du chiffre d'affaires provenant des ventes de produits et de services est issue des clients externes. Par les décisions des Comité d'Audit et Conseil d'Administration, le Groupe considère en outre n'être actif que dans un seul segment opérationnel.

Note 6 : Caractère saisonnier

L'activité du Groupe Fountain se répartit aux alentours de 52 % sur le premier semestre 2016 et de 48 % sur le second semestre 2015.

Note 7 : Covenants bancaires

La Société recourt à des financements externes auprès d'institutions financières telles que des banques.

Dans le cadre des nouveaux contrats de financements bancaires, le Groupe Fountain s'est contractuellement engagé à respecter certains ratios et autres limites qui sont détaillées en note 23 aux comptes consolidés au 31 décembre 2015. De manière synthétique, ces covenants sont les suivants :

Année	2014		2015		2016		2017		2018	
	30-juin	31-déc								
Ratio Dettes financières nettes sur Ebitda avec 15 % de marge inclus	8,8	3,9	12,3	4,2	5,2	1,8	1,9	0,5	0,3	-0,3
Ratio EBIT (Résultat d'exploitation) sur coûts de la dette avec 15 % de marge inclus	-3,9	-2,2	-3,9	-1,8	2,1	4,5	10,3	13,2	19,3	20,8

Fountain respecte ces 2 engagements avec des valeurs de ratios comme suit :

- Dettes financières nettes sur Ebitda : 5,0
- EBIT sur coûts de la dette : +3,6

Note 8 : Dette nette

Cet indicateur de performance alternatif est constitué des dettes financières LT et CT ; en ce compris le reclassement de dettes fiscales et sociales et des dettes fournisseurs échues à + de 60 jours desquelles on déduit la trésorerie active.

Les dettes fournisseurs échues à plus de 60 jours sont reclassées en dette financière à court terme. Les dettes fiscales et sociales échues sont également reclassées en dette financière court terme. L'application de ce retraitement sur les états de la situation financière et des flux de trésorerie représente une augmentation des dettes financières de 449 k€ en juin 2016 et de 976 k€ en juin 2015.

Dette financière nette	06/2016	06/2015
Dettes financières Long Terme	4.119,0	5.975,5
Dettes financières Court Terme	4.054,1	4.724,8
<i>dont dettes fournisseurs échues à + de 60 jours</i>	<i>267,0</i>	
<i>dont dettes fisc. & soc.</i>	<i>449,4</i>	<i>976,0</i>
<i>Total dettes fiscales & sociales et fournisseurs</i>	<i>449,4</i>	<i>1.243,0</i>
Dette financière brute totale	8.173,1	10.700,3
Trésorerie active	331,0	1.028,9
DETTE FINANCIERE NETTE	7.842,1	9.671,5

Note 9 : Instruments financiers

La juste valeur de l'IRS au 30 juin 2016 s'élève à -38 K€. La variation nette de la juste valeur de cet IRS est comptabilisée dans le résultat global avec en contrepartie une dette court terme et un impact d'impôt différé.

Type	Banque	Montant notionnel au 30/06/2016 en K€	Date de départ	Date de fin	Taux fixe	Taux variable	Juste valeur au 31/06/2016 en K€
IRS	ING	2.431,45	27/06/2014	28/06/2019	0,98%	Euribor 3 mois	-38,25

Lorsque l'instrument financier, désigné comme couverture, arrivera à échéance, sa valeur comptabilisée en capitaux propres sera reclassée vers le compte de résultats.

Note 10 : Test de la valeur recouvrable des actifs courants et non-courants

Le Groupe teste annuellement si les actifs des différentes unités génératrices de trésorerie qui le composent doivent être dépréciés. Si ces tests démontrent que la valeur comptable nette de l'immobilisation est supérieure à sa valeur économique, la valeur comptable nette est réduite à hauteur de sa valeur économique par l'enregistrement d'une charge d'impairment sur la période. Pour l'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires, ces tests sont également effectués en cas d'indice de perte de valeur.

Au 30 juin 2016, l'évolution du chiffre d'affaires constatée par rapport au budget 2016 a motivé l'application de ces tests. Ceux-ci ont été réalisés suivant la même méthodologie que celle appliquée au 31 décembre 2015.

Les résultats de ces tests démontrent qu'il existe une marge suffisante avant la nécessité de comptabiliser des impairments sur actifs. En conséquence, aucune réduction de valeur n'est comptabilisée au 30 juin 2016.

Note 11 : Éléments non récurrents

Les résultats non récurrents sont détaillés ci-dessous par référence aux différentes rubriques de l'état consolidé du résultat global (en K€)

	juin-16			juin-15		
	Total	Non récurrent	Récurrent	Total	Non récurrent	Récurrent
1. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	15.605,95	0,00	15.605,95	15.854,85	-40,76	15.895,61
1.1. Ventes de biens et produits des machines mises à disposition	15.592,11		15.592,11	15.854,85	-40,76	15.895,61
1.2. Produits provenant des redevances	13,84		13,84	0,00		0,00
2. AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS	158,82		158,82	235,49		235,49
2.1. Intérêts				235,49		235,49
2.2. Autres produits opérationnels	158,82		158,82			
3. CHARGES OPERATIONNELLES	-15.401,39	-45,89	-15.355,50	-16.356,62	-178,04	-16.178,59
3.1. Matières premières et consommations utilisées	-4.743,46	-153,34	-4.590,12	-5.015,94	-394,85	-4.621,09
3.2. Variation de stocks de produits finis et de travaux en cours				-5.760,73	-121,58	-5.639,15
3.3. Frais de personnel	-5.443,32	-117,23	-5.326,09	-1.621,70		-1.621,70
3.4. Dotations aux amortissements	-1.372,28		-1.372,28	354,46	289,35	65,11
3.5. Pertes de valeur	158,66	147,63	11,02	285,56	289,35	-3,79
<i>dont pertes de valeur sur stocks</i>	158,38	147,63	10,74	68,90		68,90
<i>dont pertes de valeur sur clients</i>	0,28		0,28	0,00		0,00
<i>dont perte de valeur sur immobilisations</i>	0,00		0,00	-4.312,72	49,04	-4.361,76
3.6. Autres charges opérationnelles	-4.000,99	77,06	-4.078,05	331,67	273,61	58,05
3.6.1. <i>dont dotations/reprises de provision</i>	183,46	100,00	83,46			
4. RESULTAT OPERATIONNEL	363,38	-45,89	409,27	-266,28	-218,79	-47,49

En 2016, ces éléments sont composés comme suit :

- | | |
|-----|---|
| • - | 153 k€ nettoyage stock (mise au rebut) |
| • - | 117 k€ frais de restructuration (licenciements) |
| • + | 148 k€ reprise provision stock suite au nettoyage stock |
| • - | 24 k€ frais de restructuration (avocats) |
| • + | <u>100 k€</u> utilisation provision licenciement |
| • - | 46 k€ Total |

Note 12 : Dividendes payés

En 2016, le Groupe Fountain n'a pas octroyé de dividende au titre de l'exercice 2015.

Note 13 : Transactions avec partie liée.

Conformément aux recommandations du Code belge de Gouvernance d'Entreprise, la société a adopté des règles de conduite relatives aux opérations avec une personne liée qui contiennent des exigences applicables aux membres du Conseil et au Comité de Gestion, en plus des exigences en matière de conflits d'intérêts.

Un prêt de QuaeroQ cvba de 300 k€ a été consenti à Fountain (150 k€ remboursable au 30 juin 2016 et 150 k€ remboursable au 30 juin 2019). L'échéance du 30 juin 2016 a été reportée au 30 juin 2017.

Note 14 : Perspectives 2016

Le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion considèrent que l'ensemble des mesures déjà implémentées en 2015 et 2016 ainsi que celles en cours de développement devraient permettre à Fountain de retrouver progressivement son équilibre financier.

Note 15 : Événements significatifs postérieurs au 30 juin 2016.

Le transfert de l'affacturage des créances des sociétés françaises Fountain France Importateur s.a.s. et Fountain France s.a.s. de KBC Commercial Finance s.a. à Natixis Factor s.a.s. a été réalisé en date du 19 août 2016.

En date du 20 septembre 2016, KBC Commercial Finance s.a. et les deux sociétés belges Fountain s.a. et Fountain Benelux s.a. ont convenu de prolonger sine die leur collaboration sur base d'un taux de financement des créances cédées de 75% au lieu de 70% avec possibilité d'ajuster ce taux de financement en fonction de l'évolution du pourcentage des paiements clients reçus en direct par KBC Commercial Finance. Cette disponibilité permettra aux sociétés Fountain de faire augmenter le pourcentage de financement en réduisant le nombre et les montants des paiements clients reçus sur d'autres comptes bancaires que ceux du factor.

Dans le cadre du renouvellement d'un important contrat client, le groupe s'est engagé à acquérir des distributeurs de boissons pour un montant de 435 K€. Cet investissement sera financé par un contrat de crédit-bail convenu avec une banque française.

Aucun autre évènement significatif n'est survenu postérieurement au 30 juin 2016.

Rapport du commissaire au Conseil d'Administration de Fountain SA sur l'examen des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2016

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de l'état consolidé de la situation financière de Fountain SA arrêtée au 30 juin 2016 ainsi que du compte de résultats consolidé, de l'état consolidé du résultat global, des variations des capitaux propres et du tableau résumé des flux de trésorerie consolidé pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que des notes explicatives («les états financiers consolidés intermédiaires résumés»). Le conseil d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à l'IAS 34 «Information financière intermédiaire» telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sur la base de notre examen limité.

Etendue de notre examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 «Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints pour la période de 6 mois se terminant au 30 juin 2016 n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 «Information financière intermédiaire» telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

La Hulpe, le 30 septembre 2016



BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL

Commissaire

Représentée par Félix Fank

BDO Bedrijfsrevisoren Burg. Ven. CVBA / BTW BE 0431 088 289 RPR Brussel

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL / TVA BE 0431 088 289 RPM Bruxelles

The stated BDO company, a limited liability company incorporated in Belgium, is a member of BDO International Limited, a UK company, limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.